



DELIBERATION N° 2022-27

Objet : Décision modificative n°4 au budget 2022

Le 7 novembre 2022 à 14h00

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Chauffailles sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE

Date de convocation : 27/10/2022

Nombre de membres en exercice : 14

Présents (11) : Michel LAMARQUE, Pierre AUVOLAT, Fabrice DEJOUX, René VALORGE, Jean FARIZY, Jean LABOURET (suppl.), Thierry GIMENEZ, Sylviane TERNISIEN, Christian GILGENKRANTZ, Gérard SIMOND (suppl.), Alain LE CLOIREC (suppl.).

Absents excusés : Guillaume DESCAVE, Jérémie LACROIX, Christian LAVENIR.

Secrétariat assuré par : René VALORGE

M. le Président présente une proposition de décision modificative au budget 2022.

Vu l'article R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant dispositions budgétaires générales, et précisant notamment les modalités d'adoption des décisions modificatives,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, DECIDE :

- Accepte la décision modificative n°4 au budget 2022, telle qu'elle figure ci-après :

N°Cptes	DESIGNATION	BP2022	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
61551	Matériel roulant	9 500,00 €		2 000,00 €		
6184	Versement à des organismes de formation	8 000,00 €	2 000,00 €			
Chap 042	Opérations d'ordre					
6811	Dotations aux amortissements	219 305,29 €		5 971,44 €		
023	Virement à la section d'investissement	173 864,17 €	5 971,44 €			
TOTAL			7 971,44 €	7 971,44 €	0,00 €	0,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT						
OPERATION 1012 - RESTAURATION SORNIN POUILLY						
2031	Frais d'étude	137 000,00 €	80 000,00 €			
2181	Installations générales	240 000,00 €		80 000,00 €		
Chap 040	Opérations d'ordre					
28031	Frais d'études	3 079,20 €				-199,20 €
28033	Frais d'insertion	0,00 €				108,00 €
28051	Concessions et droits similaires	0,00 €				479,00 €
281318	Autres bâtiments publics	66,20 €				-0,20 €
281538	Autres réseaux	11 649,68 €				455,32 €
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	54,63 €				43,37 €
28158	Autres installations	10 902,70 €				2 130,67 €
281784	Mobilier	65,73 €				-0,73 €
28181	Installation générales	187 659,66 €				359,34 €
28182	Matériel de transport	2 337,92 €				-312,92 €
28183	Matériel de bureau	1 487,36 €				2 910,00 €

28184	Mobilier	1 120,16 €				-1,16 €
28188	Autres immobilisation corporelles	882,05 €				-0,05 €
021	Virement de la section de fonctionnement	173 864,17 €			5 971,44 €	
TOTAL			80 000,00 €	80 000,00 €	5 971,44 €	5 971,44 €

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents

Fait à Pouilly/Charlieu, le 10/11/2022

Le Président du SYMISOA
M. LAMARQUE

Le secrétaire de séance
René VALORGE

Transmis au représentant de l'Etat le :	17 NOV. 2022
Publié le :	17 NOV. 2022

